

Traitement de fond chez l'adulte : Place des associations fixes* dans la stratégie thérapeutique

“ Les **associations fixes** sont des traitements de **seconde intention** dans le traitement de fond des patients atteints **d'asthme persistant** pour lesquels l'administration par voie inhalée d'un **médicament associant un corticoïde à un bronchodilatateur bêta-agoniste de longue durée d'action est justifiée**, c'est-à-dire :

- Chez des patients insuffisamment contrôlés par une corticothérapie inhalée et la prise d'un bronchodilatateur β_2 agoniste de courte durée d'action par voie inhalée à la demande,
- Ou chez des patients contrôlés par l'administration d'une corticothérapie inhalée associée à un traitement continu par β_2 agoniste de longue durée d'action par voie inhalée. ”

Selon les avis de la commission de transparence

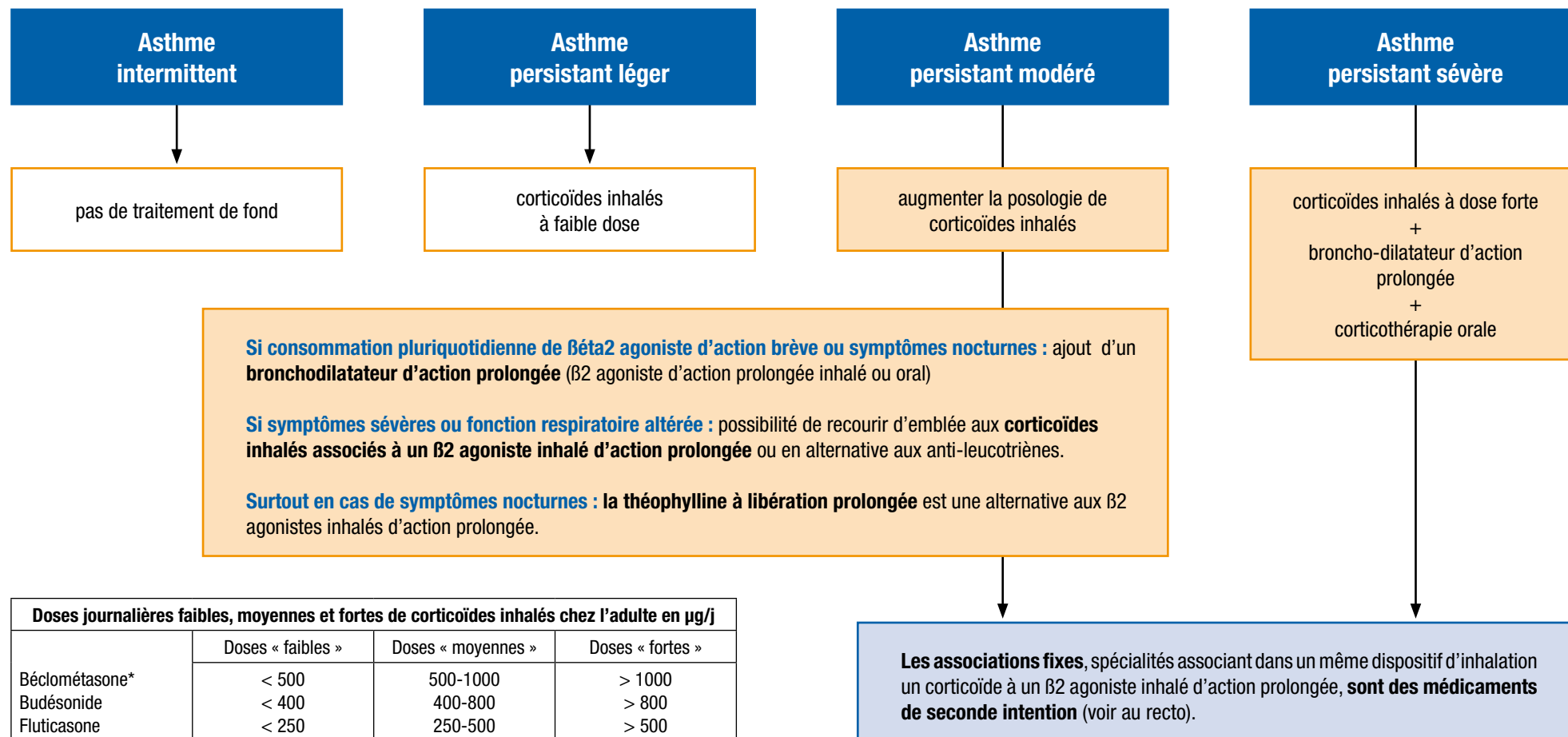
* Spécialités associant dans un même dispositif d'inhalation un corticoïde à un bronchodilatateur bêta-agoniste de longue durée.

→ **Pour en savoir plus**

Voir également le mémo Asthme « Définir le niveau de contrôle et ajuster le traitement de fond » sur ameli.fr

Traitement de fond chez l'adulte : Stratégie thérapeutique

Selon l'avis de la commission de transparence et l'AMM des spécialités



* Doses à diviser par 2 pour les spécialités QVAR® et NEXXAIR®.

→ **Pour en savoir plus**

Voir également le mémo Asthme « Définir le niveau de contrôle et ajuster le traitement de fond » sur ameli.fr